



Arrêté n°EC/26-041

CDG.26.207

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme

ARRÊTÉ D'ANNULATION

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article L. 452-35,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion,

Considérant les déclarations de création et de vacance d'emplois de catégories A, B et C, communiquées au Centre de Gestion par les collectivités territoriales et établissements publics de son ressort qui lui sont, ou non, affiliés, conformément aux articles L. 313-4 et L. 452-36 du code général de la fonction publique,

ARRÊTE

Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexe qui comporte 12 déclarations

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée au représentant de l'état en préfecture.

Ce document fait l'objet d'une diffusion publique sur le site <https://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés »

Fait à AMIENS le 05/05/2026

M Claude CLIQUET , Président

Le Centre de Gestion assure la publicité sur son site Internet <https://cdg80.fr/publicites-legales/>

Arrêté n°EC/26-041

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
 Reçu en préfecture le 05/05/2026
 Publié le
 ID : 080-288000029-20260505-CDG_26_207-AR



N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Date de transmission	N° du précédent arrêté
V080260108001382001	Animateur	Animateur évènementiel	Annulation du recrutement	35h00	ABBEVILLE	08/01/2026	EC/26-003
V080260331001554001	Assistant de conservation	Charge de document, d'inventaire et de récolement	Recrutement sur un autre grade	35h00	ABBEVILLE	31/03/2026	EC/26-032
V080251117000899008	Agent social	Aide à domicile / auxiliaire de vie sociale (h/f)	Absence de candidature adaptée	17h00	CCGR	17/11/2025	EC/25-092
V080251117000899021	Agent social	Aide à domicile / auxiliaire de vie sociale (h/f)	Absence de candidature adaptée	17h00	CCGR	17/11/2025	EC/25-092
V080251117000899022	Agent social	Aide à domicile / auxiliaire de vie sociale (h/f)	Absence de candidature adaptée	17h00	CCGR	17/11/2025	EC/25-092
V080251117000924001	Agent social	Aide à domicile / auxiliaire de vie sociale (h/f)	Erreur matérielle (doublon)	10h00	CCGR	17/11/2025	EC/25-092
V080251117000924002	Agent social	Aide à domicile / auxiliaire de vie sociale (h/f)	Erreur matérielle (doublon)	10h00	CCGR	17/11/2025	EC/25-092
V080251117000924006	Agent social	Aide à domicile / auxiliaire de vie sociale (h/f)	Erreur matérielle (doublon)	10h00	CCGR	17/11/2025	EC/25-092
V080251117000924007	Agent social	Aide à domicile / auxiliaire de vie sociale (h/f)	Absence de candidature adaptée	10h00	CCGR	17/11/2025	EC/25-092
V080251117000924008	Agent social	Aide à domicile / auxiliaire de vie sociale (h/f)	Absence de candidature adaptée	10h00	CCGR	17/11/2025	EC/25-092
V080251117000932002	Agent social	Aide à domicile / auxiliaire de vie sociale (h/f)	Absence de candidature adaptée	8h00	CCGR	17/11/2025	EC/25-092

Arrêté n°EC/26-041

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le

ID : 080-288000029-20260505-CDG_26_207-AR



N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Date de transmission	N° du précédent arrêté
V08025111700 0942001	Agent social	Aide à domicile / auxiliaire de vie sociale (h/f)	Le temps de travail ne convient pas	6h00	CCGR	17/11/2025	EC/25-092